

Feuille officielle du district de La Neuveville

No 26 - Vendredi 3 juillet 2015



Nods



Commune mixte
de Plateau de Diesse



La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

INFORMATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 3 juillet 2015

Fête de la Musique 2015

Le Conseil municipal souhaite remercier le comité d'organisation de la Fête de la Musique 2015, composé par la section régionale de la Société jurassienne d'Emulation, la Zone Piétonne et le Café Théâtre de la Tour de Rive, pour la mise sur pied de la 1^{ère} Fête de la Musique, qui s'est tenue à La Neuveville du 19 au 21 juin 2015. Durant trois jours, notre cité a vibré au son de plus de 30 groupes et artistes musicaux en grande partie neuvevillois. Pour une première, ce fut une magnifique réussite. Cette fête a été organisée avec maestria et a accueilli un très nombreux public conquis par la qualité et l'enthousiasme des musiciens et chanteurs qui se sont produits sur les quatre scènes de la vieille ville ainsi qu'au bord du lac. Un grand merci à toutes celles et à ceux qui ont participé et nous ont permis de vivre ce magnifique évènement musical !

Tournoi à 6

Cette année encore, le succès du tournoi à 6 du FC La Neuveville-Lamboing, qui s'est déroulé à Saint-Joux le vendredi 19 juin et le samedi 20 juin, s'est confirmé avec 80 équipes inscrites et un nombreux public venu les applaudir.

Le Conseil municipal remercie cette société sportive locale qui, chaque année, renouvelle cette manifestation dans une ambiance amicale et ludique. Félicitations pour le travail accompli et le succès mérité de cette manifestation !

Horaires spécial en période estivale

Le Conseil municipal vous rappelle que les bureaux de l'administration communale, durant la période estivale, soit du 13 juillet 2015 au vendredi 7 août 2015, seront ouverts au public uniquement le matin de 08h30 à 11h30. La reprise de l'horaire habituel se fera le lundi 10 août 2015 à 08h30. En cas d'urgence, vous pourrez appeler le no de service de piquet des services techniques au 032 752 10 99.

Pause estivale du Conseil municipal

Nous vous rappelons que le Conseil municipal a tenu sa dernière séance le 29 juin 2015 et qu'il reprendra ses travaux le lundi 10 août 2015.

CONSEIL MUNICIPAL

ANNONCE DE TRAVAUX

Swisscom va procéder à une amélioration de son réseau de fibres optiques dans la localité. A cet effet, il est prévu d'exécuter des fouilles pour l'ouverture de chambres afin de pouvoir réaliser ce chantier.

Ces travaux débiteront dans le courant du mois de mai 2015 et dureront jusqu'en octobre 2015.

La direction des travaux prie d'ores et déjà la population de bien vouloir se conformer à la signalisation qui sera mise en place et la remercie de sa compréhension.

Les Services techniques

AGENCE AVS REGIONALE DE LA NEUVEVILLE

Nous vous informons que l'Agence AVS sera fermée durant la semaine du 6 au 10 juillet 2015, comme suit :

Lundi 6 juillet fermé
Vendredi 10 juillet fermé

Merci de votre compréhension.

La Préposée

Avis de construction

Requérante : Mme Pascale Charpilloz, rue du Faubourg 25, 2520 La Neuveville.

Auteur du projet : Menuiserie Weber, chemin des Prés-Guétins 25, 2520 La Neuveville.

Projet : Remplacement de la porte d'entrée voutée à deux vantaux en chêne massif par une nouvelle porte identique, à la rue du Faubourg 25, sur la parcelle no 185, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Vieille Ville ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 26 juin 2015 au 27 juillet 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 26 juin 2015

Services techniques de La Neuveville

Avis de construction

Requérante : Copropriété Marti / Harsch, représentée par M. Paul-Emile Marti, rue du Collège 7, 2520 La Neuveville.

Auteurs du projet : M. Paul-Emile Marti, rue du Collège 7, 2520 La Neuveville.

Mme Doris Marti, chemin maison blanche 21, 2533 Evillard.

Projet : Remplacement de toutes les fenêtres du bâtiment par de nouvelles fenêtres en bois, à l'avenue des Collonges 4, sur la parcelle no 1883, ban de La Neuveville.

Zone : Zone des abords de la vieille ville.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 26 juin 2015 au 27 juillet 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 26 juin 2015

Services techniques de La Neuveville

FÉLICITATIONS



**Sincères félicitations à notre apprentie
Monti Djamilia pour la réussite de ses
examens d'employée de commerce**

Nous lui souhaitons plein succès pour son avenir et ses nouveaux défis.

Bon vent Djamilia

Avis de construction

Requérante : Banque Raiffeisen du Vignoble, rue du Centre 8, 2023 Gorgier.

Auteur du projet : Climax énergies SA, rue du Verger 11, 2014 Bôle.

Propriétaires fonciers : M. Robert Schlaefli, Sentier des Cibles 1, 2520 La Neuveville.

M. Urs Meier, rue du Vignoble 54, 2087 Cornaux.

Projet : Pose de deux climatiseurs en façade nord du bâtiment, à la route de Neuchâtel 1, sur la parcelle no 345, ban de La Neuveville.

Zone : Plan de quartier « Levées de Vaux ».

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 26 juin 2015 au 27 juillet 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 26 juin 2015

Services techniques de La Neuveville



Commune de La Neuveville

www.neuveville.ch

veuillez vous référer au site pour adresse e-mail

Avis de construction

Requérants : M. et Mme Rolf et Patricia Engel, Dorfstrasse 44, 2513 Twann.

Auteur du projet : Bauburo.biel Architekten, Freiestrasse 24, 2502 Bienne.

Projet : Démolition de deux maisonnettes de vacances et construction d'une maison de vacances et de deux annexes au nord de la parcelle, au chemin des Marnins 60, sur la parcelle no 1662, ban de La Neuveville.

Zone : Zone de maisons de vacances selon le Plan de protection des rives « Poudeille – Chavannes, partie ouest » (plan no 4), attestation d'entrée en force partielle selon décision du 11 mars 2009 de l'office juridique de la Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques du canton de Berne.

Dérogation : A l'article 8 du règlement de quartier pour le non-respect de la hauteur maximum de 3.0 m de la façade.

Genre de construction : Fondations : pilotis. Construction portante : Etayage : acier, Parois : bois; Plafonds : bois. Façades : eternit ventilé (est et ouest, bois et vert (nord et sud). Couleur : anthracite. Toit : 2 pans Inclinaisons : 24.5° et 13.8°. Matériel : eternit anthracite.

Dimensions : Selon plans déposés.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement aux Services techniques de La Neuveville jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du

26 juin 2015 au 27 juillet 2015. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées aux Services techniques de La Neuveville, place du Marché 3, CP 63, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 26 juin 2015

Services techniques de La Neuveville

ARRETE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 43, lettre b, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

arrête

art. 1 - Département de l'équipement – Service de l'électricité

– Demande d'un crédit pluriannuel sur les années 2015 et 2016 de CHF 687'133.65 pour le déplacement de la station transformatrice « Oeuchettes » dont à déduire la participation de CHF 489'347.15 de l'entreprise CAPSA – Fixation de sa durée et de la compétence pour les crédits concernant les objets particuliers.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président Le chancelier
J.P. Verdon V. Carbone

La Neuveville, le 3 juillet 2015

ARRETE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 44, alinéa 1, lettre a, du Règlement d'organisation
- sur proposition du Conseil municipal

décide

art. 1 - Les comptes communaux de l'exercice 2014 présentant un excédent de charges de CHF 7'062.14 sont approuvés.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président Le chancelier
J.P. Verdon V. Carbone

La Neuveville, le 3 juillet 2015

ARRETE DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil général de la Commune municipale de La Neuveville

- vu l'art. 42, alinéa 1, lettre a, du Règlement d'organisation
- sous réserve de référendum dans les trente jours qui suivent la publication de l'arrêté du Conseil général
- sur proposition du Conseil municipal

arrête

art. 1 - Règlement de réservation et d'utilisation du Centre des Epancheurs.

art. 2 - Le Conseil municipal est chargé de l'exécution du présent arrêté.

AU NOM DU CONSEIL GENERAL

Le président Le chancelier
J.P. Verdon V. Carbone

La Neuveville, le 3 juillet 2015

MOBILITY EST DISPONIBLE À LA NEUVEVILLE

Comme vous le savez certainement un véhicule Mobility est disponible pour la population, à La Neuveville !

Mobility est un service de partage de voitures (Car-sharing) performant dans toute la Suisse. Ce concept s'adresse aux personnes désirant utiliser un véhicule pour se déplacer dans une région définie sur une courte durée pour des raisons professionnelles ou privées. La tarification comprend le nombre de kilomètres effectués ainsi que la durée d'utilisation du véhicule.

Les abonnés de ce service de partage de voiture ont la possibilité dès maintenant de réserver la voiture mise à disposition à La Neuveville. Mobility offre aux utilisateurs de La Neuveville un véhicule confortable de type Renault Mégane.

Pour pouvoir disposer de cette offre étendue sur toute la Suisse, il est indispensable de s'abonner par téléphone au 0848 824 812 ou sur le site internet www.mobility.ch.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez également vous adresser à l'administration communale de la Neuveville au 032 752 10 80

Commune de La Neuveville

MIGRATION DES FRÉQUENCES DES CHAÎNES DE RADIO FM

Mesdames, Messieurs, chers clients,

Dès le 27 juillet 2015 une nouvelle grille de fréquences est disponible sur le site internet de La Neuveville www.laneuveville.ch ou au format papier au bureau du Service de l'Équipement (Place du Marché 3).

Meilleures salutations

SERVICES INDUSTRIELS
Service du télé-réseau

INFORMATION SUR LES ACTIVITÉS DU SYNDICAT ET LA QUALITÉ DE L'EAU

Station de pompage et de traitement de l'eau potable "La Plage"

Information quant au goût prononcé de l'eau potable observé pendant la période du dimanche 21 juin au vendredi 26 juin 2015.

Suite au changement de régime des puits de pompage de la station de traitement de « La Plage », il s'est produit une légère modification du goût dans l'eau. Ce phénomène est récurrent depuis que le système de traitement de chloration a été installé en 2004 pour la protection du réseau d'eau potable. Ce changement de régime des puits se reproduit tous les 47 jours automatiquement.

Cette modification naturelle et temporaire de la composition de l'eau alliée à la légère chloration qui assure la protection lors du transport peut provoquer une modification du goût de l'eau voire amener une légère coloration « rouille » de celle-ci. La situation s'est régularisée dans les jours qui ont suivi le changement de puits.

Le laboratoire cantonal confirme par ses propres analyses du mercredi 24 juin 2015 que l'eau distribuée par notre Syndicat à La Neuveville ne contient aucune bactérie et est entièrement conforme aux normes en vigueur.

L'EAU EST POTABLE

Syndicat de communes Service des eaux TLN

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Publication

Le 29 juin 2015, le Conseil municipal de La Neuveville a révisé l'ordonnance sur les tarifs d'électricité. Son entrée en vigueur est fixée au 1^{er} janvier 2016.

Cette ordonnance peut être consultée auprès de la Caisse municipale, place du Marché 3, 2520 La Neuveville, pendant les heures d'ouverture des bureaux de l'administration.

Un recours en matière communale peut être déposé à son encontre, dans un délai de 30 jours dès sa publication dans la Feuille officielle du district, auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, case postale 106, 2608 Courtelary.

La Neuveville, le 3 juillet 2015

CONSEIL MUNICIPAL

Police cantonale à La Neuveville
032 346 88 81



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

HORAIRES TÉLÉPHONE & GUICHET

La permanence téléphonique est assurée du :
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 13h00	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse
La Chaîne 2 - 2515 Prêles

Adresse e-mail : info@leplateaudediesse.ch

Téléphone : 032 315 70 70

Fax : 032 315 27 69

Site internet : www.leplateaudediesse.ch

En 2015, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Me et Je	01.01.2015	02.01.2015	Nouvel-An
Ve et Lu	03.04.2015	06.04.2015	Pâques
Jeudi	14.05.2015	—	Ascension
Lundi	25.05.2015	—	Pentecôte
	20.07.2015	31.07.2015	Vacances estivales
	21.12.2015	01.01.2016	Vacances de Noël

HORAIRES DES DÉCHETTERIES DIESSÉ / PRÊLES

Lieu	Lundi	Mercredi	Samedi
Diesse	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h30
Prêles	10h30 - 11h30	16h00 - 17h00	10h00 - 11h00

Points de collecte des déchets verts Lamboing / Prêles

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps.
Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux citoyens de la commune Plateau de Diesse.

RECHERCHE DE MEMBRE COMMISSION DES AÎNÉS

Suite à une démission, nous sommes à la recherche d'une personne pour compléter notre effectif de la commission des aînés qui s'occupe de l'organisation des rencontres et sorties de nos aînés des trois villages.

Les personnes intéressées voudront bien s'annoncer par courriel à info@leplateaudediesse.ch ou par courrier à Administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Nous remercions d'avance vivement les personnes intéressées.

L'administration communale

GARDIENNAGE À LA NOIRE COMBE (Bergerie du Haut)

Pour le week-end des 4 et 5 juillet 2015, le gardiennage sera assuré par J.-M. Noth.

Le Comité

FERMETURE ESTIVALE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET DE LA HALLE POLYVALENTE DE PRÊLES

Pour cause de vacances estivales, nous informons la population que l'administration communale sera fermée

du lundi 20 juillet au dimanche 2 août 2015.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale au 032 315 70 70 qui vous indiquera la procédure à suivre.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 00.

Pour ce qui est des pièces d'identité, nous vous rappelons que vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur www.passeportsuisse.ch. Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Pour ce qui est de la halle polyvalente, elle sera fermée pour cause de nettoyage

du lundi 6 juillet au dimanche 16 août 2015.

Le Conseil communal et l'administration vous souhaitent à tous un bel été et d'agréables vacances.

L'administration communale

COURSE ANNUELLE DES AÎNÉS INFORMATION

Nous vous remercions de bien vouloir réserver les dates ci-dessous pour la course annuelle qui aura lieu en septembre. Cette année, ce sera une visite du trésor de l'Abbaye de St-Maurice.

Chacun pourra s'inscrire à la date souhaitée, soit :

- le jeudi 10 septembre 2015, départ env. à 9h30 de Prêles ou
- le mercredi 16 septembre 2015, départ env. à 9h30 de Lamboing.

Le groupe d'animation vous souhaite d'ores et déjà à toutes et à tous de bonnes vacances.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'ÉLECTRICITÉ VILLAGE DE LAMBOING

Prolongation du délai

Nous informons la population que l'employé communal procédera au relevé des compteurs électriques durant les semaines 26, 27 et 28 soit du

22 juin au 10 juillet 2015

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir une feuille avec votre nom, prénom, le no du compteur électrique et les relevés, puis la déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou l'envoyer par email à l'adresse suivante : info@leplateaudediesse.ch.

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

Administration communale

PASSAGE DU BIBLIOBUS À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES EN 2015

Stationnements

Diesse : Devant le complexe communal « Le Battoir », entre 11h15 et 12h00

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : Place de parc près du restaurant du Cheval-Blanc, entre 14h30 et 15h30

Samedi 4 juillet, 22 août, 5 septembre, 19 septembre, 3 octobre, 17 octobre, 31 octobre, 14 novembre, 28 novembre, 12 décembre.

L'administration communale

TOURNÉE D'ADIEU POUR LE PLUS VIEUX BIBLIOBUS

Samedi 4 juillet, le plus ancien des trois bibliobus fera sa tournée d'adieu. Après 22 ans de bons et loyaux services, ce véhicule, qui aura parcouru près de 300'000 km dans toute la région et accueilli toute une génération de lectrices et lecteurs, prendra une retraite bien méritée. Il sera remplacé après les vacances d'été par un véhicule flambant neuf.

Le 4 juillet, la population du Plateau de Diesse est invitée à prendre congé de ce bus lors des stationnements à Nods, Diesse, Prêles et Lamboing, et à partager un moment de convivialité. Ce sera également l'occasion de faire le plein de lectures pour les vacances d'été.

DÉPÔT PUBLIC DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE COMMUNALE DU 18 JUIN 2015

Le procès-verbal de la commune mixte de Plateau de Diesse est déposé publiquement à l'administration communale située à Prêles du 26 juin au 26 juillet 2015. Il peut être consulté pendant les heures d'ouverture, ainsi que sur le site internet : www.leplateaudediesse.ch.

L'administration communale



PLACES LIBRES À LA CRÈCHE POUR LA RENTRÉE D'AOUT 2015

La crèche La Luciole vous propose :

- L'accueil d'enfants dans une petite équipe composée de personnel qualifié garantissant ainsi un encadrement de qualité dans une ambiance chaleureuse.

- Un programme pédagogique comprenant de nombreuses activités créatrices.

- Des infrastructures modernes dans un cadre tranquille et verdoyant.

N'hésitez pas à contacter la responsable, Mme Thomet, au 032 315 18 00. Elle se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

L'administration communale



Commune mixte de Plateau de Diesse

www.leplateaudediesse.ch

Avis de construction

Requérant : M. Pierre-André Lecomte, Le Pavé 3, 2517 Diesse

Auteur du projet : M. Maurizio Zivelonghi, Champs du Châtelet 65, 2504 Bienne

Propriétaire foncier : M. Pierre-André Lecomte, Diesse

Projet : Création d'un appartement dans la grange en intégrant 2 chambres et 1 salle de bain existantes, parcelle no 2324, Le Pavé 3, village de Diesse

Zone : Village ancien

Dérogations : aux art. 33 al. 5, 53 al. 1 et 2 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 juillet au 2 août 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 3 juillet 2015

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Béatrix et Andreas Linder, Rue du Chasseral 8, Prêles

Auteur du projet : Schwab-System John Schwab SA, Gampelen

Propriétaire foncier : M. Andreas Linder, Prêles

Projet : Construction d'une maison familiale avec garage, parcelle no 2116, Rue du Chasseral 6, village de Prêles

Zone : H1

Dérogations : à l'art. 38 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 juillet au 2 août 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 3 juillet 2015

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérants : Mme et M. Nathalie et Denis Matthey, Chemin Neuf 1, Diesse

Auteur du projet : idem

Propriétaires fonciers : Mme et M. N. et D. Matthey, Diesse

Projet : Pose d'un poêle avec cheminée, modifications et rénovations intérieures, parcelle no 2729, Route de Diesse 9a, village de Prêles

Zone : Village ancien

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 3 juillet au 3 août 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 3 juillet 2015

Secrétariat communal

Avis de construction

Requérant : Office des immeubles et des constructions du canton de Berne, Reiterstr. 11, Berne

Auteur du projet : Bureau d'architecture Roberto Monti, Route de Neuchâtel 2, La Neuveville

Propriétaire foncier : Canton de Berne, Office des immeubles et des constructions, Reiterstr. 11, Berne

Projet : Démolition des bâtiments Châtillon 14a, 26, 28 et 30, parcelle 2122, village de Prêles

Zone : UP3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 26 juin au 26 juillet 2015. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 26 juin 2015

Secrétariat communal

Nouvelles de l'administration

Des sportifs de 40 nations accueillis dans le canton de Berne

Le canton de Berne accueillera pas moins de deux grands événements sportifs l'an prochain, à savoir les championnats d'Europe de gymnastique artistique, à Berne, et le championnat d'Europe de beach-volley, à Bienne. Les comités d'organisation, le canton de Berne et les villes de Berne et Bienne veulent convaincre par une organisation parfaite et un grand sens de l'hospitalité.

Un an environ avant le début de ces deux championnats dans le canton, le conseiller d'Etat Andreas Rickenbacher, directeur de l'économie publique, a présenté les préparatifs mardi (23 juin) à l'occasion d'une conférence de presse. Il était entouré du maire de Berne, M. Alexander Tschäppät, du maire de Bienne, M. Erich Fehr, de membres du comité d'organisation et de l'athlète Nadine Zumkehr (beach-volley).

Championnats d'Europe à Berne avec Giulia Steingruber comme emblème

L'élite européenne de la gymnastique artistique ainsi que les juniors s'affronteront à Berne du 25 mai au 5 juin prochains. Il s'agit de la plus importante manifestation sportive qui se déroulera en Suisse en 2016. Le comité d'organisation s'attend à la présence de 550 participants et 650 officiels venus de 40 nations ainsi que de 350 journalistes à Berne. La PostFinance Arena proposera plus de 5000 places assises lors des 10 journées de la compétition. Pour Mme Lisa Worthmann, secrétaire générale du comité d'organisation, les championnats d'Europe de gymnastique artistique à Berne sont une chance unique pour les athlètes suisses de se présenter au

grand public et à leurs fans. Giulia Steingruber, championne d'Europe en titre et médaillée d'or au concours général individuel ainsi que sportive suisse de l'année 2013, et le bernois Claudio Capelli, qui a représenté la Suisse aux Jeux olympiques de Londres en 2012, serviront d'emblème de ces championnats et en assureront la popularité. Un programme de festivités en marge des championnats et des offres destinées aux écoles garantiront une visibilité et une présence de la manifestation également dans la vieille ville de Berne.

Sport de haut niveau et spectacle dans le secteur des Prés-de-la-Rive à Bienne

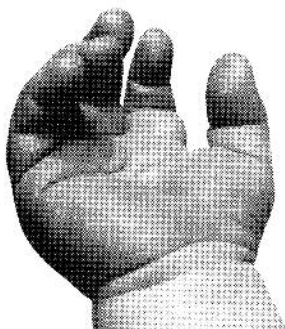
Les meilleurs volleyeurs et volleyeuses se disputent le titre européen du 1^{er} au 5 juin 2016 aux Prés-de-la-Rive, à Bienne, dont Nadine Zumkehr, qui a défendu les couleurs suisses aux Jeux olympiques et sera l'ambassadrice du tournoi. Le directeur du tournoi Sascha Heyer s'attend à un événement sportif à la fois unique et spectaculaire ainsi qu'à un spectacle familial et durable, qui enthousiasmera tant les athlètes que les visiteurs. On attend 32 équipes masculines et autant d'équipes féminines ainsi que 200 officiels. La Beach Arena proposera 3000 places assises sur le court central et 300 dans les courts latéraux. Au total 1400 tonnes de sable seront nécessaires pour le championnat. Le comité d'organisation table sur 15 000 visiteurs à l'Arena et 30 000 sur le site.

Valeur ajoutée et tradition

Le directeur de l'économie publique Andreas Rickenbacher a rappelé que le canton de Berne était rompu aux grandes manifestations sportives : outre les courses de ski annuelles dans l'Oberland bernois, il a accueilli ces dernières années d'importantes compétitions nationales et internationales telles que l'Euro 2008 de football, le championnat du monde de hockey sur glace de 2009, les championnats d'Europe de patinage artistique et la rencontre de Coupe Davis Suisse-Portugal en 2011 ainsi que les championnats d'Europe de VTT et la Fête fédérale de lutte et des jeux alpestres en 2013.

L'avenir à pleines mains

pro juventute





Commune de Nods

Heures d'ouverture: lundi 16 h 00 - 18 h 00 - Me et Je 9 h 30 - 11 h 30

Adm. Communale - Place du Village 5 - 2518 Nods / commune@nods.ch - www.nods.ch

Horaire de la déchetterie

La déchetterie de Nods est ouverte tous les lundis et samedis des semaines paires, soit les jours mentionnés ci-après :

JUILLET

Lundis 6, 13

Samedi 11

de 9 h 30 à 11 h 30

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire

ADMINISTRATION COMMUNALE

TOURNÉE D'ADIEU POUR LE PLUS VIEUX BIBLIOBUS

Samedi 4 juillet, le plus ancien des trois bibliobus fera sa tournée d'adieu. Après 22 ans de bons et loyaux services, ce véhicule, qui aura parcouru près de 300'000 km dans toute la région et accueilli toute une génération de lectrices et lecteurs, prendra une retraite bien méritée. Il sera remplacé après les vacances d'été par un véhicule flambant neuf.

Le 4 juillet, la population du Plateau de Diesse est invitée à prendre congé de ce bus lors des stationnements à Nods, Diesse, Prêles et Lamboing, et à partager un moment de convivialité. Ce sera également l'occasion de faire le plein de lectures pour les vacances d'été.

STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS

Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 4 juillet de 09.45 à 10.45 h sur le parking du restaurant du Cheval Blanc.

Nouvelles de l'administration

Entretien des routes nationales dans l'Arc jurassien

Depuis 2010, les Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel sont liés par une convention intercantonale pour l'entretien et l'exploitation des routes nationales situées sur le territoire dévolu à l'Unité territoriale IX (UTIX), la direction de cette unité étant assumée par Neuchâtel. Afin de répondre aux exigences de l'Office fédéral des routes (OFROU), les exécutifs des trois cantons se sont mis d'accord pour commencer les travaux visant à faire évoluer cette collaboration en une société anonyme.

Les Cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel assurent, depuis 2008, dans le cadre d'un mandat de prestations avec la Confédération, l'entretien et l'exploitation des routes nationales situées sur le territoire dévolu à l'Unité territoriale IX (UTIX). La direction de cette unité, fondée sur une convention

VACANCES DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

L'administration communale de Nods sera fermée cette année

du 20 au 24 juillet (fermeture totale)

du 10 au 12 août (fermeture guichet)

Nous vous rappelons que pour vos pièces d'identité vous devez désormais vous rendre auprès des centres régionaux de Bienne ou Courterary. Ces centres reçoivent **uniquement sur rendez-vous** que vous pouvez prendre au N° de tél. 031 635 40 00 ou sous www.passeportsuisse.ch.

Les demandeurs d'emploi s'inscrivent désormais directement dans l'un des 14 offices régionaux de placement (ORP). Les demandeurs d'emploi doivent s'inscrire le plus rapidement possible après la résiliation de leur contrat se rendre personnellement à l'ORP. Les ORP sont ouverts au public du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 00 (le vendredi jusqu'à 16 h 30). Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous.

En cas d'urgence et **d'urgence seulement**, vous pouvez appeler le N° 032 751 69 79.

Durant cette période, pour la consultation de permis de construire, prière de prendre rendez-vous par courriel à l'adresse suivante : r.bart@nods.ch. Nous souhaitons à toutes et tous un bel été.

ADMINISTRATION COMMUNALE

TOURNOIS A 6

Halle de Gym - 3 juillet 2015 à partir de 16h00
Ecoliers et sociétés

4 juillet 2015 à partir de 10h00
Adultes

Midi: Cochon à la broche

Organisé par la FSG Nods

Avis de construction

Requérant : Roland Gauchat, Ruelle des Pommiers 7, 2518 Nods

Auteur du projet : Roland Gauchat, Ruelle des Pommiers 7, 2518 Nods

Projet : Assainissement de la toiture. Couverture en tuiles type Pétrin, couleur rouge sur RF 143 du ban de Nods, Ruelle des Pommiers 7, 2518 Nods

Zone : Village ancien, Objet C, digne de conservation

Dérogation : Aucune

Dimensions : suivant plans

Protection des eaux : S 3

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement à l'administration communale de Nods jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la date de la première publication. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale, 2518 Nods, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Nods, le 03.07.15

Administration communale

Une utopie?

La FSA met tout en œuvre pour favoriser l'autonomie et l'intégration!
Votre soutien compte!
CP 10-6870-0

Fédération suisse des aveugles et malvoyants
www.sbv-fsa.ch

intercantonale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2010, est assurée par le Canton de Neuchâtel.

Le réseau couvert par l'UTIX comprend actuellement l'A5 entre Yverdon Nord et Bienne Ouest, ainsi que l'A16 de Bienne-Boujean à la frontière française. Les tronçons Loveresse – Court et Roches/Choindez – Delémont Est de l'A16 sont encore en construction. L'A5 est exploitée depuis le centre d'entretien de Boudry, avec un point d'appui à Cressier, alors que l'A16 est exploitée depuis le centre d'entretien de Delémont, avec des points d'appui situés dans la vallée de Tavannes et à Porrentruy. Le Canton de Neuchâtel est en charge du tronçon Yverdon Nord – Bienne Ouest, alors que les Cantons de Berne et du Jura se partagent l'exploitation de l'A16, de Bienne-Boujean à Court pour le premier et de Court à la frontière française pour le second.

Les exigences et contraintes en matière de gestion et d'efficacité de toute organisation obligent à faire évoluer l'association actuellement active en une société à la forme juridique clairement définie, permettant d'adapter son pilotage et sa gestion à la spécificité des opérations d'entretien autoroutier que la Confédération, par son Office fédéral des routes (OFROU), a confiées aux cantons par le biais d'un mandat de prestations annuel. La forme de la

société anonyme a été choisie à l'issue d'une analyse comparative menée en 2013 et 2014 quant aux différentes structures possibles. Elle permettra de répondre aux exigences de l'OFROU en la matière. Ce choix est également soutenu par l'OFROU.

Sous réserve des décisions à prendre par les autorités compétentes dans les trois cantons, il est prévu que la société anonyme soit opérationnelle dès 2018.

Les yeux d'enfants!
devraient voir!

Chaque minute dans le monde, un enfant devient aveugle. Cela ne devrait pas arriver. Une opération de la cataracte ne coûte que 50 francs. Rendez aujourd'hui la vue à un aveugle!

CBM Case postale, 2002 Neuchâtel
Tél. 032 724 84 12
www.cbm.ch
Mission chrétienne pour les aveugles Dons: CP 87-192253-5

Dans nos paroisses

Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi

Cultes dans les homes :

10h Mon Repos et 10h45 Montagu

Dimanche 5 juillet

10h30 Culte avec John Ebutt

La Blanche-Eglise est ouverte tous les jours

A votre service, pasteurs John Ebutt - 032 751 28 57

Marie-Laure Krafft Golay : 032 751 70 82

Tél. n° d'urgence : 0848 20 25 20

www.paref2520.ch - info@paref2520.ch

et www.lac-en-ciel.ch

Kirchgemeinde Pilgerweg Bielersee

Sonntag 5. Juli

10.30 Uhr: Freiluft-Gottesdienst mit Taufe auf der Acheren ob Tüscherz. Getauft wird Aurélie Zumstein, Klein-Twann. Mit Sascha Andric (Akkordeon), Pfrin. Brigitte Affolter. Anschliessend Zmittag mit dem Frauenverein Tüscherz.

Amtswochen

22. Juni bis 3. Juli: Pfr. Marc van Wijkoop Lüthi (079 439 50 99)

4. bis 22. Juli: Pfrin. Brigitte Affolter (079 439 50 98)

Paroisse catholique de La Neuveville

Samedi

18h Messe à Diesse

Dimanche 5 juillet

10h Messe à l'église paroissiale

Mardi

10h30 Messe à Mon Repos

Jeudi

8h30 Messe à l'église paroissiale

Dimanche 12 juillet

10h Messe à l'église paroissiale

Erratum

Dans la Feuille officielle du 19 juin la messe du samedi avait lieu en réalité le dimanche, nous vous prions de nous en excuser.

Pour tout renseignement : 032 751 28 38 le mercredi de 9h à 11h et jeudi de 15h à 17h/ ou par mail :

laneuveville@cathberne.ch / Site Internet :

www.cathberne.ch/laneuveville

Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Dimanche 5 juillet

Culte à 10h00 à Diesse, pasteur Stéphane Rouèche

Course de la Solidarité

Vendredi 14 août dès 17h30 à la Halle polyvalente de Prêles, venez marcher, courir et vous restaurer! Ainsi vous soutiendrez un beau projet d'entraide à des agriculteurs touchés par les inondations et tempêtes tropicales au Bangladesh

Site internet

Allez visiter notre site internet, photos, plan des cultes, messages, activités paroissiale, www.lac-en-ciel.ch

Contacts

Pasteur: Stéphane Rouèche, 032 15 27 37

& 079 429 02 80 - strouche@gmail.com

Paroisse de Nods

Dimanche 5 juillet

Attention, changement d'heure Nods, 9h15. Culte.

Mardi

Pas de rencontres des aînés

Reprise en automne

Dimanche 12 juillet

La Neuveville, 10h. Culte régional d'été.

Transport à 9h30 vers l'église.

Contacts

Pasteur : Mme Marie-Laure Krafft Golay

Paroisse : 032 751 70 82 - mlkrafft@bluewin.ch

Présidente de paroisse : Mme Mireille Sauser

Téléphone. 032 751 40 83 - sauser.mireille@bluewin.ch

Eglise Evangelique de l'Abri, La Neuveville

Vendredi

Heure de Joie (7ème à 10ème Harmos + familles) de 19h00 à 21h00, rencontre de clôture à St-Joux

Dimanche 5 juillet

10h00 Culte avec Laurence Moret, St-Cène

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos

- Garderie

Samedi 11 juillet

Rencontre AIREVOLUTION à 16h00 à la Route de Neuchâtel 17

Dimanche 12 juillet

10h00 Culte avec Madame et Monsieur Welson de Dubai

- Culte de l'enfance: 5ème à 8ème Harmos

Dimanche 19 juillet

10h00 Culte avec Marc Früh

Dimanche 26 juillet

Pas de culte

Dimanche 2 août

10h00 Culte avec le pasteur Didier Suter, St-Cène

Dimanche 9 août

10h00 Culte de partages et témoignages

www.labri.ch – tél : 032 751 36 65

Eglise Adventiste - Services religieux

Tous les Services à Bienne - 9h30 l'Eglise à l'étude

Samedi 4 juillet

10h30 : Culte : pasteur Cl. Masson

Samedi 11 Juillet

10h30 : Culte : pasteur J-P. Réchal

Samedi 18 Juillet

10h30 : Culte : pasteur A. Cavin

Samedi 25 Juillet

10h30 : Culte : past. Viv. Haenni



Mini-bazar

“Bienvenue”
C'est l'été, un moment de
pause et de rencontres

Jeudi 16 juillet 2015 de 14h à 17h, avec notre coin café spécial : “pâtisserie maison” à la Grand- Rue 13, La Neuveville au 1^{er} étage du secrétariat de la paroisse

Les ventes contribueront à soutenir
les diverses actions de la paroisse

Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appels d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la “pilule du lendemain”)

Tél. 032 324 24 15 Centre hospitalier de Bienne, 2501 Bienne. www.szb-chb.ch

Agenda

SERVICE SOCIAL POUR MALADIES RESPIRATOIRES ET DE LONGUE DUREE DU DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Rue Rechberger 5, tél. 032 322 24 29, 2502 Bienne.

Du lundi au vendredi de 8 à 16 heures

SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (SMAD) DISTRICT DE LA NEUVEVILLE

Soins infirmiers, aide familiale et ménagère. Rte de Neuchâtel 19
Tél. 032 751 40 61 Fax 032 751 40 62

ASSOCIATION DU SERVICE BÉNÉVOLE 7 SUR 7

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide?

Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc.)

Visites. Renseignements: lundi- vendredi de 9h à 10h30.
Tél. 032 752 10 77

BUREAU D'INFORMATION SOCIALE (BIS)

Tél. 032 945 17 17. Renseignements, informations, rédaction de lettres et demandes diverses.

SECRETARIAT DE LA PAROISSE REFORMEE

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert le mercredi matin de 8h30 à 11h30. Les lundis, mardis, mercredis et vendredis après-midi de 14h à 17h. Le jeudi est fermé toute la journée. Tél. 032 751 10 35, Courriel : info@paref2520.ch N° d'urgence : 0848 20 25 20

SECRETARIAT DE LA PAROISSE CATHOLIQUE

Le secrétariat, rue des Mornets 19 dans l'annexe côté place de parc, est ouvert mercredi matin de 9h à 11h et jeudi après-midi de 15h à 17h. Adresse postale : case postale 213, 2520 La Neuveville. Tél. 032 751 28 38 (répondeur)

Adresse e-mail: laneuveville@cathberne.ch

Site internet: www.cathberne.ch/laneuveville

SERVICES INDUSTRIELS DE LA NEUVEVILLE

Service de piquet, no tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences hors des heures d'ouverture de l'administration.

ADMINISTRATION DU CIMETIERE DE LA NEUVEVILLE

Pour tous renseignements: Tél. 079 248 26 26 - Fax 032 751 60 48

SERVICE PAYANT DE BUS DURANT LE WEEK-END

Noctanbus: départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h00

Moonliner: départ de la Gare (Bienne) à 2h15

COURS DE SAUVETEURS (permis de conduire)

Inscriptions: tél 032 751 16 34. Madeleine Landry

BOULANGERIE DE SERVICE : Agazzi - La Neuveville

JURA BERNOIS TOURISME

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville. Infos et manifestations sous

www.jurabernois.ch. Courriel : laneuveville@jurabernois.ch

Tél. 032 751 49 49

FONDATION DE L'HÔTEL DE VILLE. MUSÉE, LE LANDERON

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

MUSEE D'ART & D'HISTOIRE DE LA NEUVEVILLE

Ouverture d'avril à octobre, le dimanche de 14h30-17h30.

Visites guidées sur demande. Renseignements :

www.museelaneuveville.ch – musee.laneuveville@bluewin.ch

ou Jura bernois tourisme, tél : 032 751 49 49

Dès le 19 avril 2015, date d'ouverture du Musée, les objets des dépôts sont à nouveau en vadrouille et investissent la Tour ! Découvrez-les sans plus attendre !

Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 144 111 (1.50 mn Fr. à partir du réseau fixe).

Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe)

La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Bienne. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.